



PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service agricole

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL  
FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE  
D'ORIENTATION DE L'AGRICULTURE  
ET DE SA SECTION « ÉCONOMIE ET STRUCTURES »**

**LE PRÉFET DU CALVADOS  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**VU** la loi d'orientation agricole n° 99-574 du 9 juillet 1999 modifiée et notamment son article 2,

**VU** le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles R.313-1 à R.313-8 et R.511-6,

**VU** le décret n°2000-139 du 16 février 2000 fixant les conditions de représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains comités, commissions ou organismes modifiant le décret n°90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions,

**VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives,

**VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

**VU** l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2006 instituant la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture,

**VU** le résultat des élections à la Chambre d'agriculture de janvier 2019,

**VU** l'arrêté préfectoral du 26 février 2019 reconnaissant les organisations syndicales agricoles habilitées à siéger dans les commissions et organismes,

**VU** l'arrêté préfectoral en vigueur portant délégation de signature à M. Laurent MARY, directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados,

**VU** l'arrêté préfectoral en vigueur relatif à la subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados à ses agents,

**VU** les sollicitations et propositions des différents représentants,

**SUR PROPOSITION** du directeur départemental des territoires et de la mer,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : Composition de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture**

La Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture est présidée par le Préfet du Calvados ou son représentant. Elle est composée comme suit :

- 1 - le Président du Conseil Régional ou son représentant,
- 2 - le Président du Conseil Départemental ou son représentant,

3 - le Maire de Pont l'Évêque ou son représentant, en tant que président d'un établissement public de coopération intercommunale ayant son siège dans le département,

4 - le Directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados ou son représentant,

5 - le Directeur départemental des finances publiques du Calvados, ou son représentant,

6 - trois représentants de la Chambre départementale d'agriculture :

**Titulaires**

M. Jean-Yves HEURTIN  
M. Nicolas DECLOMESNIL  
M. James LOUVET

**Suppléants**

M. Clément LEBRUN  
Mme Astrid GRANGER,  
Mme Claude ADAM DE BOEVER  
M. Arnaud GILLES  
M. Daniel COURVAL  
Mme Mathilde VERMES

7 - le président de la caisse de mutualité sociale agricole Côtes Normandes ou son représentant,

8 - deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :

**8.1. au titre des entreprises agroalimentaires non coopératives**

**Titulaire**

M. Christophe MONTAGU

**Suppléant**

M. Alain LE BOULANGER

**8.2. au titre des entreprises coopératives**

**Titulaire**

M. Philippe LEVILLAIN

**Suppléants**

M. Emmanuel JEANNE  
M. Didier LAUNAY

9 - huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles :

**9.1. au titre de la F.D.S.E.A. – J.A. du Calvados**

**Titulaires**

M. Christophe MACE  
M. Xavier HAY  
M. Philippe MARIE  
M. Axel GOSSET (JA)  
M. François-Xavier HUPIN (JA)

**Suppléants**

M. Geoffroy DE LESQUEN  
M. Jean-Philippe MOURNAUD  
M. Loic BAILLIEUL  
M. David HASTAIN  
M. Thomas PELLETIER  
Mme Hélène DESTIGNY  
M. Maxime DENIS  
M. Stanislas DUTEL  
M. Antoine BOSSUYT  
M. Cédric METTE

**9.2. au titre de l'URDAC – Coordination Rurale du Calvados**

**Titulaires**

M. Jean-Pierre BLOUIN  
M. Jean-Jacques PESQUEREL

**Suppléants**

M. Etienne DESCHAMPS  
M. Claude ROHEE  
M. Jacky TOULLIER  
M. Christophe VOIVENEL

**9.3. au titre de la Confédération Paysanne du Calvados**

**Titulaire**

M. Alexis DAUVERS

**Suppléants**

Mme Odile GASSON  
M. Baptiste MERCHER

10 - un représentant des salariés agricoles des exploitations agricoles

**Titulaire**

**Suppléants**

M. Jean MOUILLARD

M. Eric CHAUDET  
Mme FREDERIC Florence

11 - deux représentants de la distribution des produits agroalimentaires :

11.1. grandes et moyennes surfaces

**Titulaire**

**Suppléante**

M. Bertrand DECLOMESNIL

Mme Isabelle LAISNE-LATOUCHE

11.2. commerce indépendant de l'alimentation

**Titulaire**

**Suppléant**

M. Thierry LHUILLERY

non désigné

12 - un représentant du financement de l'agriculture

**Titulaire**

**Suppléant**

Mme Christine HOFACK

M. Gérard GIROT

13 - un représentant des fermiers métayers

**Titulaire**

**Suppléants**

M. Marc BUON

M. Bertin GEORGE  
M. Denis LELOUVIER

14 - un représentant des propriétaires agricoles

**Titulaire**

**Suppléant**

M. Patrick de LABBEY

M. Antoine des NOËS

15 - un représentant de la propriété forestière

**Titulaire**

**Suppléant**

M. Louis-René de LESQUEN

M. Daniel DUYCK

16 - deux représentants d'associations de protection de la nature ou d'organismes gestionnaires, de milieux naturels, de la faune et de la flore agréés

16.1. au titre du Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie (GRAPE)

**Titulaire**

**Suppléant**

M. François RIBOULET

M. Michel HORN

16.2. au titre du Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN)

**Titulaire**

**Suppléants**

Mme Claudine JOLY

M. Joël GERNEZ  
Mme Arlette SAVARY

17 - un représentant de l'artisanat

**Titulaire**

**Suppléant**

M. Vincent PASTRE

M. Jean-Jacques CORBIN

18 - un représentant des consommateurs

**Titulaire**

M. Claude BERGER-FREMY

**Suppléants**

Mme Anne FAUVEL  
M. Guy BERNAGOU

19 - deux personnes qualifiées

**Titulaire (Fédération des CUMA de Basse-Normandie)**

M. Stéphan BREHON

**Suppléants**

M. Franck LABARRIERE  
M. Rodolphe LORMELET

**Titulaire (AGRIAL)**

M. Philippe MARIE

**Suppléants**

M. Éric LEMONNIER  
M. Pascal LEBRUN

**ARTICLE 2 : Composition de la Section "Economie et Structures"**

La section « économie et structures » de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture est présidée par le Préfet du Calvados ou son représentant. Elle est composée comme suit :

- le Président du Conseil Régional ou son représentant,
- le Président du Conseil Départemental ou son représentant,
- le Directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados ou son représentant,
- le Directeur départemental des finances publiques du Calvados, ou son représentant,
- le Président de la Chambre d'Agriculture du Calvados ou son représentant,
- huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles :

1 - au titre de la F.D.S.E.A. - J.A. du Calvados

**Titulaires**

M. Philippe MARIE  
M. Xavier HAY  
M. Geoffroy DE LESQUEN  
M. Stanislas DUTEL (JA)  
M. Cédric METTE (JA)

**Suppléants**

M. Thomas PELLETIER  
Mme Héléne DESTIGNY  
M. Loïc BAILLIEUL  
M. David HASTAIN  
M. Christophe MACE  
M. Jean-Philippe MOURNAUD  
M. Axel GOSSET  
M. Maxime DENIS  
M. François-Xavier HUPIN  
M. Antoine BOSSUYT

2 - au titre de l'URDAC – Coordination Rurale du Calvados

**Titulaire**

M. Étienne DESCHAMPS  
M. Jacky TOULLIER

**Suppléants**

M. Jean-Jacques PESQUEREL  
M. Jean-Pierre BLOUIN  
M. Claude ROHEE  
M. Christophe VOIVENEL

3 - au titre de la Confédération Paysanne du Calvados

**Titulaire**

M. Alexis DAUVERS

**Suppléants**

Mme Odile GASSON  
M. Baptiste MERCHER

Les autres membres appelés à siéger sont :

1 - deux représentants de la Chambre Départementale d'Agriculture

**Titulaires**

M. Nicolas DECLOMESNIL  
M. Daniel COURVAL

**Suppléants**

Mme Claude ADAM DE BOEVER  
M. Arnaud GILLES  
Mme Mathilde VERMES  
Mme Aurélie MOURNAUD.

2 - le Président de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Côtes Normandes ou son représentant

3 - deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture

**3.1. au titre des entreprises agroalimentaires non coopératives**

**Titulaire**

M. Christophe MONTAGU

**Suppléant**

M. Alain LE BOULANGER

**3.2. au titre des entreprises coopératives**

**Titulaire**

M. Philippe LEVILLAIN

**Suppléants**

M. Emmanuel JEANNE  
M. Didier LAUNAY

4 - un représentant des salariés agricoles des exploitations agricoles

**Titulaire**

M. Jacky LEVESQUE

**Suppléants**

M. Pierre ROLLAND  
M. Joël SEBIRE

5 - un représentant du financement de l'agriculture

**Titulaire**

M. Bernard HULIN

**Suppléants**

M. Denis DUBOIS  
M. Pascal LANGLOIS

6 - un représentant des fermiers métayers

**Titulaire**

M. Bertin GEORGE

**Suppléants**

M. Denis LELOUVIER  
M. Marc BUON

7 - un représentant des propriétaires agricoles

**Titulaire**

M. Patrick de LABBEY

**Suppléant**

M. Antoine des NOËS

8 - un représentant de la propriété forestière

**Titulaire**

M. Louis-René de LESQUEN

**Suppléant**

M. Daniel DUYCK

9 - deux personnes qualifiées

**Titulaire (Fédération des CUMA de Normandie Ouest)**

M. Rodolphe LORMELET

**Suppléants**

M. Stéphan BREHON  
M. Franck LABARRIERE

**Titulaire (AGRIAL)**

M. Philippe MARIE

**Suppléants**

M. Eric LEMONNIER  
M. Pascal LEBRUN

**ARTICLE 3** : sont désignés comme experts permanents aux réunions de la section « Économie et Structures » de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture :

- le Président du Centre d'Économie Rurale France Calvados ou son représentant,
- le Directeur de la SAFER de Basse-Normandie ou son représentant,
- le Directeur du Crédit Agricole de Normandie ou son représentant,
- le Directeur du Crédit Mutuel de Normandie ou son représentant,
- le Directeur du Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes Le Robillard ou son représentant,
- le Directeur de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles, Les Champs de Tracy ou son représentant.

**ARTICLE 4** : la Section « Économie et Structures » exerce les compétences déléguées par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture pour émettre un avis sur tous les dossiers individuels relatifs :

- aux demandes d'autorisation sollicitées en application des articles L.331-2 et L.331-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime,
- aux aides individuelles attribuées en application du Plan de Développement Rural engageant des crédits de l'État et, notamment les décisions individuelles accordant ou refusant les aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

**ARTICLE 5** : les avis émis par la Section « Économie et Structures » de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture sont pris à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

**ARTICLE 6** : toutes les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 7** : le secrétaire général de la préfecture du Calvados et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Calvados.

Fait à Caen, le 12 juillet 2019

Pour le préfet et par délégation,  
Le chef du service agricole,



Patrice FRANCOIS